

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Numéro 1883-469

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur la demande de dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 1886, concernant l'immeuble suivant :

Demande de dérogations mineures numéro 1883-469 pour le bâtiment situé au 5200, rue Jean-Talon, lot numéro 1 123 279 du cadastre du Québec.

La nature des dérogations est la suivante :

- que la pente maximale de 10 % pour une allée de circulation, prescrite à l'article 5.3.5 d) du Règlement de zonage numéro 1886, soit augmentée à 17 % pour l'allée menant à l'espace de stationnement aménagé au sous-sol du futur bâtiment;
- que la largeur minimale de 6 mètres pour une allée de circulation donnant accès à une ou plusieurs cases de stationnement aménagées à angle de 90°, prescrite à l'article 6.2.3.4 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 5,65 mètres pour l'espace de stationnement situé dans la cour arrière du futur bâtiment;
- que la largeur minimale de 6 mètres pour une allée de circulation donnant accès à une ou plusieurs cases de stationnement aménagées à angle de 90°, prescrite à l'article 6.2.3.4 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 5,49 mètres pour l'espace de stationnement aménagé au sous-sol du futur bâtiment;
- que la longueur minimale de 5,50 mètres pour une case de stationnement aménagée à angle de 90° par rapport au sens de la circulation, prescrite à l'article 6.2.3.4 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduite à 5,23 mètres pour les cases de stationnement aménagées près du mur arrière au sous-sol du futur bâtiment.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **lundi 3 juin 2019, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Montréal, le 14 mai 2019.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard